

du Canada (M. Mackenzie King) et par plusieurs de ses honorables collègues, à l'adresse de celui qui fut à la fois mon prédécesseur, mon père et mon meilleur ami. Pour ces touchantes et bienveillantes paroles d'éloge et de sympathie, je suis profondément reconnaissant.

Je remercie également de tout cœur mes honorables collègues de l'accueil si sympathique que j'ai reçu de toutes parts, sans distinction de partis politiques.

On comprendra facilement la position délicate du député nouvellement élu qui entend prononcer l'oraison funèbre de son prédécesseur distingué, qui, le surlendemain, est appelé à porter la parole pour la première fois dans cette enceinte parlementaire dont il a franchi le seuil en passant par le tombeau de son père, et qui, chaque jour, se rend compte davantage de l'énormité de la tâche que lui impose la succession de l'homme dont on vient de faire un si bel éloge.

Je sais fort bien que je n'atteindrai jamais ni le talent, ni le jugement, ni l'expérience politique de l'ancien député de Gloucester, mais j'aurai au moins ceci en commun avec lui: mon dévouement au service de mon pays et mon attachement au parti qu'il a si bien servi pendant un demi-siècle.

C'est probablement pour rendre un dernier hommage à celui que nous pleurons ensemble, que l'on m'a désigné pour appuyer l'adresse en réponse au discours du trône. On a voulu en même temps honorer les électeurs du comté de Gloucester, qui, sans interruption, pendant trente-six ans, depuis l'élection de mon vénérable ami, le sénateur Onésiphore Turgeon, ont envoyé des députés libéraux au parlement fédéral, et qui, je l'espère, continueront encore cette belle tradition pendant de nombreuses années. On a voulu enfin honorer les 200,000 Acadiens des provinces maritimes, témoins vigoureux de la ténacité et de la vitalité de notre race, dont 137,000 habitent la seule province du Nouveau-Brunswick, formant un tiers de la population totale de cette province, y compris 34,000 Acadiens français sur une population de 38,000 dans mon beau comté de Gloucester.

Il n'entre pas dans mes intentions, monsieur l'Orateur, de retarder les délibérations de cette assemblée par un discours très long. J'ai trop souvent entendu déplorer, et avec un peu de raison, je crois, les longueurs inutiles de certains débats, tel celui que nous avons vendredi après-midi au sujet du serment de fidélité au roi, pour me permettre de tomber dans la même erreur en ce moment, alors que l'on désire une session brève. En effet, c'est le désir du Gouvernement, et celui

[M. Veniot.]

de la députation tout entière, en même temps que c'est le vœu du peuple canadien, d'avoir une session suffisamment brève pour permettre à nos délégués parlementaires de représenter dignement le Canada aux grandioses cérémonies qui se dérouleront lors du couronnement de notre nouveau souverain.

Avec l'empire britannique, le peuple canadien tout entier se réjouit de l'heureuse solution de la récente crise constitutionnelle, qui a eu pour résultat l'avènement au trône de notre nouveau roi, Sa Majesté George VI. Calme et digne, heureux dans sa famille comme époux et comme père de gracieuses princesses, il apporte à la monarchie britannique cette sécurité et cette dignité qui ont caractérisé tout le règne de son père, George V. Aussi le peuple canadien s'empresse-t-il d'exprimer au nouveau roi sa loyauté et ses plus respectueux hommages. Et l'empire britannique, perturbé pendant quelques jours d'incertitude au commencement de décembre dernier, continue sa marche à travers les siècles avec son flegme habituel, comme si rien n'avait troublé son front altier.

Monsieur l'Orateur, je ne possède ni les connaissances suffisantes des affaires internationales ni l'habileté diplomatique nécessaire pour juger à sa pleine valeur le discours remarquable du très honorable premier ministre devant la Société des nations, l'automne dernier, mais je me rappelle fort bien les inquiétudes manifestées dans plusieurs parties du Canada alors qu'on se demandait quelle serait l'attitude de la délégation canadienne, à Genève, sur la participation ou l'abstention du Canada en cas de guerre. La fière déclaration du premier ministre en cette occasion, proclamant la complète indépendance du Canada en cas de conflit, même si l'Angleterre devait y participer, et sa précision que le Canada n'entrera jamais en guerre, à l'avenir, sans une décision formelle du parlement fédéral, ont rassuré les cœurs vraiment canadiens.

Malgré l'admiration, la confiance et la sympathie que nous devons à l'Angleterre, le premier devoir de tout citoyen du Canada, quelle que soit son origine, est de se montrer vrai Canadien en s'appliquant à protéger d'abord l'honneur, la liberté, la paix et l'avenir du Canada. En agissant de la sorte, on n'abandonne pas l'idéal britannique et l'on ne porte pas atteinte à la cause de l'Angleterre. Et c'est en chef éclairé, en homme d'Etat de tout premier ordre, que notre premier ministre a tiré au clair la question de la souveraineté du Canada, à la satisfaction de tout Canadien digne de ce nom.

De toutes les nations du monde, le Canada est celle qui a fait les plus grands progrès